



# COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 16 Mai 2017

Ouverture de la séance à 19 heures 30

**Absents excusés** : Corinne CLAUDE donne procuration à Delphine GAIFFE ; Louis DEROIN donne procuration à Daniel GRANJON ; Jean IWASINTA donne procuration à Patrice ZERBIN ; Françoise SCHNEUWLY donne procuration à Philippe FICHET.

**Secrétaire de séance** : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 18 avril 2017

## **1° REMERCIEMENTS**

M. Daniel CAGNON remercie le Conseil Municipal dans le cadre de l'attribution d'une subvention qui lui a été accordée, au titre des travaux de « Rénovation Façades »

## **2° FINANCES**

- **Comptes Administratifs** : Les services de l'Etat suite à une mauvaise transcription sur les documents, ont demandé que les délibérations concernant les comptes administratifs soient rapportées, ce qui a été fait. Les pages concernées ont été modifiées en conséquence annulant et remplaçant les pages mises en cause.
- **Budget CCAS** : Les services de l'Etat ont demandé que les délibérations prises par le Conseil municipal concernant le compte administratif et le budget primitif, soient rapportées, ce qui a été fait. Ces mêmes services ont demandé que ce soit le conseil d'administration qui les reprenne désormais à son compte : Ce qui a été fait le 16 mai lors d'une réunion à 18h 45.
- **DM2-2017** : Une seconde délibération modificative a été prise pour couvrir 15 100 € de nouvelles dépenses d'investissement :
  - + 5 000 € au compte 2158/012 pour achats concernant les services techniques (Rotovator et groupe électrogène)
  - + 9 000 € au compte 2111/013 pour frais acquisition de terrains et frais associés
  - + 1 100 € au compte 2188/022 pour acquisition de trottinettes pour les écoles
  - + 1 100 € au compte 2184/029 pour acquisition mobilier mairie
  - - 1 100 € au compte 21318 excédentaire

Ces dépenses ont été couvertes par une « réserve » pour imprévus faite au compte de recette 757 : Redevance carrière, pour une somme de 15 100 €.

### **3° TRAVAUX NEUFS ACHATS**

- **Parking Maternelle : Derniers travaux**
  - L'éclairage public en commande chez GHM Eclatec, composé de 2 mats de 8 mètres avec luminaires Led, sera installé en 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin.
  - Pose de clôtures sur les côtés Sud et Est pour protéger les riverains
- **Lotissement « Saint Paul »** : Les fouilles archéologiques de ce lotissement sont terminées, aucun vestige n'a été trouvé. Les travaux de viabilité vont pouvoir commencer, ainsi que la procédure de mise en vente des lots.
- **Travaux d'Assainissement Rue de l'Europe et Grande Rue**

La présentation du projet aura lieu lors de la réunion publique d'information qui se tiendra en mairie le 16 juin 2017 à 19 heures. Un courrier sera envoyé début juin à tous les personnes ayant une adresse sur les rues concernées.

### **4° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE**

- **Réforme des Rythmes Scolaires** : Les rythmes scolaires définis pour les deux écoles par la commission communale, et acceptés par les services de l'éducation nationale, sont identiques à ceux de l'année 2016-2017.

Le PEDT signé en 2014, arrive à son terme, un nouveau PEDT doit être signé. Les résultats de l'enquête engagée sont les suivants :

  - 75% des parents ont répondu à celle-ci.
  - 47% de ces parents estiment que leurs enfants sont plus fatigués qu'avant la mise en place de la réforme.
  - 100% des enseignants souhaitent une organisation de tous les jours identique, dans l'intérêt des enfants.
  - Les assistantes maternelles ont dû s'adapter à ces 2 horaires de sortie.
  - Les ateliers mis en place satisfont parents et enfants.

**A noter que les membres du conseil municipal ont tenu à préciser qu'aucune modification n'interviendra avant la rentrée scolaire 2018 !**
- **Subventions aux collèges :**
  - Une subvention de 50 € par élève de Mathay participant aux championnats de France scolaires UNSS d'ultimate a été accordée à l'association sportive du Collège Jean Paul Guyot et du Lycée Armand Peugeot de Valentigney, dans le cadre du déplacement à ces championnats qui se dérouleront près de Dijon du 17 au 19 mai 2017.
  - Une subvention de 200 € sera accordée à Marine ROLIN, dans le cadre de sa participation aux championnats d'Europe aux Pays Bas du 5 au 11 aout, dans la même discipline.

- **Convention avec l'AQUARELLE** : Dans le cadre de la restauration scolaire 2017-2018, la convention actuelle que nous avons signé avec le restaurant l'AQUARELLE, sera reconduite dans les mêmes conditions que l'année en cours. Aucun changement n'intervient tant au niveau de la tarification que de l'organisation. Le prix du repas reste fixé à 4,10 €.

#### **5° FORETS Point sur l'affouage :**

- De manière générale l'affouage s'est relativement bien déroulé, grâce à la surveillance de la commission forêts. Toutefois nous avons observé : des souches coupées trop hautes, la mise en tas des branches faite de façon un peu limite, des chemins créés à côté de ceux existants.
- Une pénalité de 90 € a été dressée par le garde forestier à l'encontre de 3 affouagistes, pour débardage sur sol non portant ou hors des cloisonnements d'exploitation.
- Afin de ne plus avoir ces petits problèmes à régler, le règlement d'affouage sera affiné, lors d'une réunion prochaine de la commission Forêts.

#### **6° ANIMATION CULTURE**

- **Marchés du Soir :**

Le marché du soir de Mathay organisé par PMA, avec les producteurs locaux et la commission communale, aura lieu le vendredi 21 juillet sur la zone socio-sportive. La commune assurera comme auparavant l'organisation globale de la manifestation (emplacements, énergie, hygiène), elle prendra les assurances nécessaires pour couvrir le matériel, et veillera à ce que le logo « PMA » figure sur les communications relatives à l'évènement. Elle invitera les élus, ainsi que les fonctionnaires de l'agglo.

#### **7° PMA**

- **Marchés du Soir :**

Une convention a été signée avec PMA afin de définir les modalités du partenariat PMA / Commune de MATHAY.

- **Journées du Patrimoine :**

La 34<sup>ième</sup> édition des journées du patrimoine aura lieu les 16 et 17 septembre 2017 ; elle aura pour thème « La Jeunesse ». PMA éditera à cette occasion le programme des activités qui seront organisées dans l'agglo, et aux alentours.

- **Gestion des milieux aquatiques GEMAPI:**

La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations est en vigueur à PMA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, sur les 29 communes de l'ancien PMA. Un chargé de mission assure cette compétence. Cette évolution, dans un objectif d'anticipation, nécessite un recensement des projets dans le domaine particulier de la gestion des eaux naturelles.

## **8° INFORMATIONS DIVERSES**

- **Plan Vigipirate**

Suite au plan Vigipirate, un dossier détaillé de chaque manifestation a été envoyé en sous-préfecture. Ce dossier comprend les plans des secteurs concernés, les détails de la manifestation, les secteurs de protection et d'évacuation, les moyens mis en œuvre (personnel, matériel).

- **Réunion Publique**

Une réunion publique de mi-mandat sera organisée en septembre 2017.